

La communauté d'agglomération du Choletais : les activités se diversifient

La structure économique de la communauté d'agglomération du Choletais est en pleine évolution. Le poids de l'industrie se réduit, celui des services augmente. Le développement de nouveaux secteurs industriels ne compense pas le déclin des industries traditionnelles. Toutefois, les emplois qualifiés ne sont pas en nombre suffisant pour une population de mieux en mieux formée.

Éliane AUBRY

TRADITIONNELLEMENT industriel, le territoire de la communauté d'agglomération du Choletais diversifie de plus en plus ses activités. Il trouve ainsi une réponse aux problèmes de concurrence auxquels son industrie est confrontée et comble peu à peu son retard en offre de services. L'industrie fournissait la moitié des emplois en 1975, un peu plus d'un tiers aujourd'hui. L'ensemble de ces diversifications a permis un accroissement rapide du nombre total d'emplois, deux fois et demi la moyenne nationale.

- ✓ Une forte progression de l'emploi
- ✓ Une entrée précoce dans la vie active
- ✓ De nombreux départs parmi les actifs les mieux formés
- ✓ Un solde migratoire négatif

Conversion industrielle

La spécialisation dans l'habillement-cuir, qui représentait naguère un atout, est devenue un facteur de risques à l'heure de la mondialisation. Entre 1990 et 1999, ce secteur a perdu un tiers de ses emplois. Les effectifs de la chimie-caoutchouc-plastiques, premier secteur industriel, ont baissé d'un quart. Dans le même temps, d'autres industries se sont renforcées : l'industrie des équipements du foyer qui a doublé ses effectifs, les industries agricoles et alimentaires (+ 51 %), la métallurgie et la transformation des métaux (+ 12 %). Pour autant, l'industrie reste fortement marquée par les deux grands secteurs, aujourd'hui en déclin, qui concentrent encore 40 % de ses emplois.

Développement des services

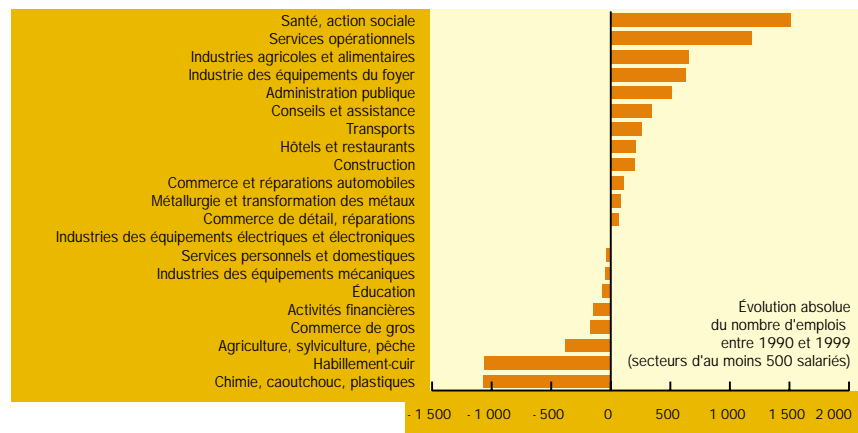
Le dernier quart de siècle a vu s'opérer une mutation de l'appareil productif en faveur des activités tertiaires. Les services opérationnels (location de matériel, intérim, gardiennage, sécurité), la santé et l'action sociale, le commerce et la réparation automobile sont proportionnellement



La communauté d'agglomération du Choletais :

mieux représentés qu'en moyenne nationale. Ces secteurs se développent très vite. La croissance des services opérationnels, dont les effectifs ont été multipliés par 2,5, est une conséquence des mutations qui affectent les modes de production : externalisation de certaines fonctions, recherche d'une flexibilité croissante du travail, ... Les effectifs de l'hôtellerie-restauration, des transports et de l'administration publique augmentent de façon significative. Les emplois des activités de conseils et d'assistance, souvent très qualifiés, s'accroissent mais leur niveau reste très en deçà de la moyenne nationale. A l'opposé, les activités financières, les activités immobilières, et dans une moindre mesure, les services personnels et domestiques déjà peu représentés, perdent des emplois.

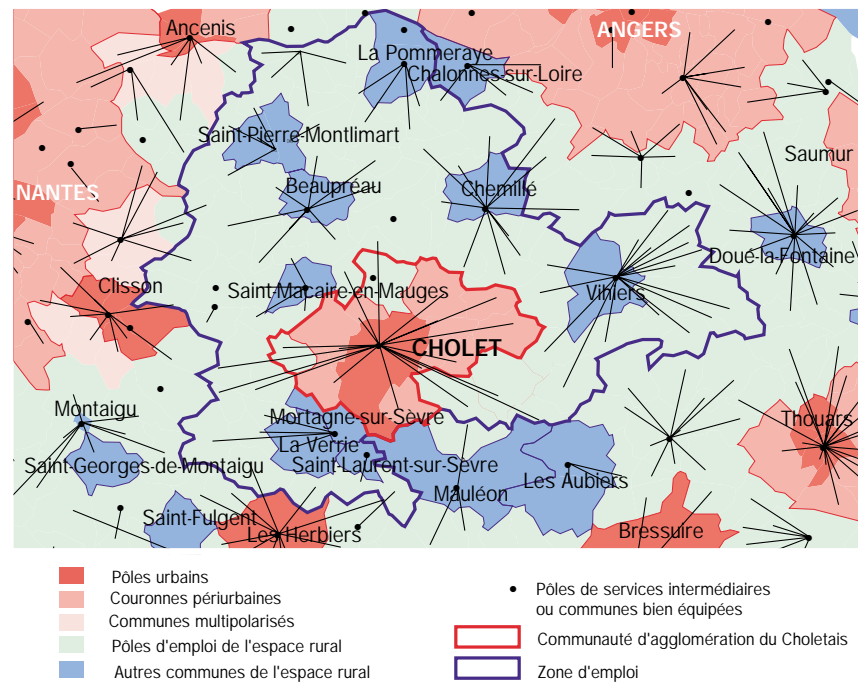
Le développement rapide de certaines activités de service



La santé et l'action sociale ainsi que les services opérationnels expliquent une large part de la croissance de l'emploi.
Source : INSEE - recensements de la population de 1990 et 1999

Territoires vécus

Organisation territoriale de l'emploi et des services



© INSEE - IGN 2003
Source : INSEE - recensement de la population de 1999 et inventaire communal de 1998

Le coeur d'un bassin d'emploi

La communauté d'agglomération du Choletais est située dans le quadrilatère Nantes - La Roche-sur-Yon - Niort - Angers. Ce territoire, longtemps enclavé, connaît aujourd'hui un niveau de desserte routière et autoroutière de bonne qualité, favorable à son développement économique. Les treize communes qui la composent s'étendent sur 333 km² et comptent près de 80 000 habitants ainsi que 40 000 emplois. Le périmètre de la communauté d'agglomération recouvre celui de l'aire urbaine de Cholet ; s'y ajoutent deux communes de l'espace à dominante rurale. La communauté d'agglomération s'organise autour de la ville de Cholet qui regroupe 68 % habitants et 82 % des emplois. Son aire d'influence, mesurée par les déplacements domicile - travail, s'étend. Il s'agit là d'un phénomène généralement observé en France, résultant de la concentration de l'emploi dans les pôles et de l'étalement de l'habitat. L'aire urbaine de Cholet reste entourée d'un vaste espace à dominante rurale la séparant des aires urbaines environnantes : Les Herbiers, Nantes, Angers et Saumur.

Urbain et rural sont complémentaires

La communauté d'agglomération constitue le cœur urbain de la zone d'emploi du Choletais. Elle regroupe 38 % de la population et 43 % des emplois, et elle procure un emploi à 7 500 actifs résidant

dans la partie rurale. Deux fois moins d'actifs font le chemin inverse. Il existe ainsi une forte complémentarité entre le pôle urbain et son environnement rural. Le pôle joue son rôle de fournisseur d'emploi et de prestataire de services. L'espace rural accueille les citadins et garde une spécificité agricole (14 % des emplois).

Entre 1990 et 1999, la partie rurale de la zone a connu une progression de l'emploi supérieure à la moyenne nationale. Elle est cependant inférieure à celle observée au niveau de la communauté

La croissance de l'emploi tertiaire

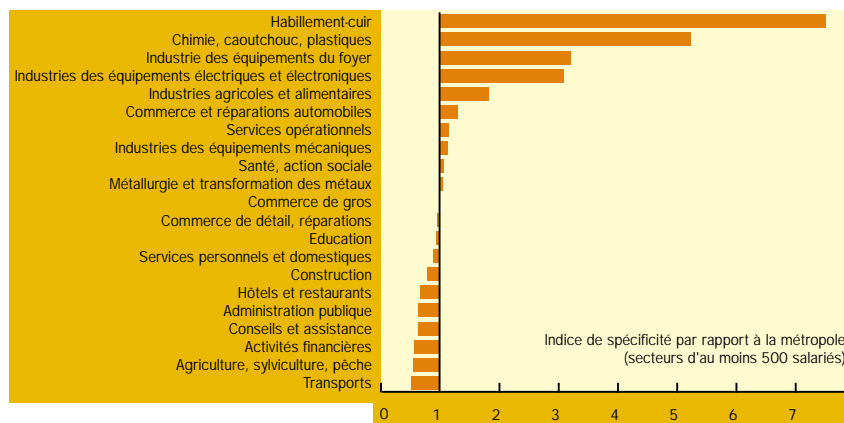
Emploi total (en %)	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Agriculture	13,8	10,6	5,9	4,3	3,6	2,3
Secondaire	53,5	53,1	55,0	49,5	41,9	37,6
Tertiaire	32,7	36,3	39,0	46,2	54,5	60,0

Source : INSEE - recensements de la population

d'agglomération. Avec 35 % des emplois, l'industrie y est très développée. La spécialisation dans l'habillement-cuir est trois fois plus importante que dans la communauté d'agglomération. Avec la même tendance à une baisse rapide. La diversification s'opère dans les industries agricoles et alimentaires, et l'industrie des équipements mécaniques. Le tertiaire se développe rapidement : services opérationnels, conseils et assistance aux entreprises, santé et action sociale, transports.

L'évolution de l'emploi, tant dans la partie urbaine que dans l'espace rural, suit les tendances régionales à deux exceptions près : le commerce de gros qui régresse, alors que son poids est inférieur à la moyenne régionale, et l'éducation dont les effectifs stagnent.

Des spécificités industrielles très marquées



Les emplois dans l'habillement-cuir sont proportionnellement 7,5 fois plus importants qu'en moyenne nationale. L'indice de spécificité est le rapport du poids du secteur étudié dans l'emploi total de la communauté d'agglomération à celui relatif à la métropole.

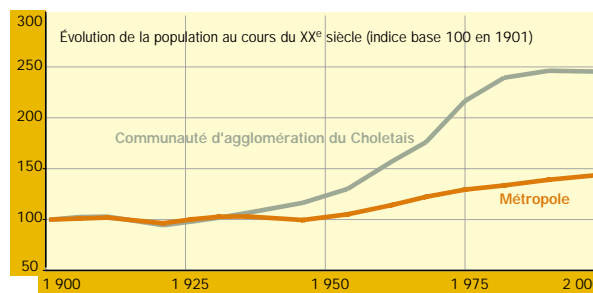
Source : INSEE -recensement de la population de 1999

La structure des emplois par secteur d'activité en 1999 (NES 36)

Total	38 672	100,0
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	899	2,3
INDUSTRIE	12 798	33,1
Industries agricoles et alimentaires	1 931	5,0
Habillement-cuir	2 042	5,3
Edition, imprimerie, reproduction	287	0,7
Pharmacie, parfumerie et entretien	42	0,1
Industrie des équipements du foyer	1 249	3,2
Industrie automobile	31	0,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	40	0,1
Industries des équipements mécaniques	826	2,1
Industries des équipements électriques et électroniques	1 315	3,4
Industrie des produits minéraux	114	0,3
Industrie textile	192	0,5
Industrie du bois et du papier	472	1,2
Chimie, caoutchouc, plastiques	2 991	7,7
Métallurgie et transformation des métaux	803	2,1
Industrie des composants électriques et électroniques	273	0,7
Production de combustibles et carburants	12	0,0
Eau, gaz, électricité	178	0,5
CONSTRUCTION	1 753	4,5
COMMERCE	5 266	13,6
Commerce et réparations automobiles	989	2,6
Commerce de gros	1 659	4,3
Commerce de détail, réparations	2 618	6,8
SERVICES	17 956	46,4
Transports	873	2,3
Activités financières	651	1,7
Activités immobilières	271	0,7
Postes et télécommunications	451	1,2
Conseils et assistance	1 257	3,3
Services opérationnels	2 038	5,3
Recherche et développement	33	0,1
Hôtels et restaurants	912	2,4
Activités récréatives, culturelles et sportives	379	1,0
Services personnels et domestiques	762	2,0
Éducation	2 655	6,9
Santé, action sociale	4 842	12,5
Administration publique	2 475	6,4
Activités associatives et extra-territoriales	357	0,9

Source : INSEE -recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

La fin du dynamisme démographique



La population, qui a plus que doublé entre 1930 et 1980, stagne depuis.

Source : INSEE -recensement de la population de 1999

Coup de frein au dynamisme démographique

La communauté d'agglomération du Choletais a connu une période de fort dynamisme démographique jusqu'en 1982 : la population a plus que doublé depuis le début du XX^e siècle. La période 1982-1990 marque le coup d'arrêt. La dernière décennie le confirme, avec une population qui stagne. La ville de Cholet, centre du dynamisme démographique au cours du XX^e siècle, perd désormais des habitants. La répartition de la population à l'intérieur de la communauté d'agglomération est de moins en moins concentrée sur la ville centre. Le maintien global du nombre d'habitants résulte d'un solde naturel positif contrecarré par un déficit migratoire. Le nombre de naissances, qui a fortement chuté au cours de la décennie 1980, se maintient depuis, tandis que le nombre de décès est stable. Le territoire, qui longtemps fut attractif, connaît aujourd'hui plus de départs que d'arrivées. Comme pour les migrations domicile-travail, les principaux échanges en terme de migrations résidentielles ont lieu avec les autres communes du Maine-et-Loire et la Vendée, et sont déficitaires. Les départs proviennent majoritairement de personnes entre 15 et 30 ans, actifs, élèves et étudiants. Fait remarquable pour la région, quel que soit l'âge, le solde migratoire est négatif.

Une population encore jeune, mais qui vieillit

La population de la communauté d'agglomération du Choletais comprend de nombreux jeunes et peu de personnes âgées. La moitié de la population est âgée de moins de 36 ans, un an plus jeune que les médianes ligérienne et nationale. Jusqu'à 50 ans, les classes d'âge sont sur-représentées dans la communauté d'agglomération par rapport à la moyenne nationale. La structure par âge se rapproche de la moyenne nationale au fil des années, avec une réduction rapide de la proportion des moins de 20 ans et un accroissement non moins rapide de celle des personnes de 60 ans ou plus.

A l'avenir, la population devrait se réduire. Elle serait comprise entre 69 000 et 74 000 habitants à l'horizon 2030. La part des personnes de 60 ans ou plus atteindrait 35 à 37 %. Elles seraient plus nombreuses que les moins de 20 ans, dès 2008 (2011 en France).

La population active de la zone d'emploi du Choletais devrait commencer à décroître avant 2006. C'est la conséquence de la sortie des générations du « baby-boom » qui n'est pas compensée par l'entrée de jeunes générations moins nombreuses.

Nota

Le scénario dit « central » des projections de population est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables : fécondité maintenue au niveau de 1999, mortalité en baisse au rythme national, quotients migratoires calculés entre les recensements de 1982 et 1999, maintenus sur toute la période de projection. En faisant varier ces hypothèses, on obtient la fourchette indiquée ci-dessus (migrations basses pour le chiffre le plus bas, fécondité haute pour le plus élevé).

Les projections de population active sont définies à partir du scénario central de projection de population totale et l'évolution tendancielle des taux d'activité par sexe et âge. Ces projections ne prennent pas en compte les changements de comportement que la récente loi sur les retraites pourrait induire.

Émigration des actifs les plus qualifiés

La zone d'emploi du Choletais connaît, au 30 septembre 2003, un taux de chômage (corrige des variations saisonnières, au sens du B.I.T.) de 6,3 %, parmi les plus

faibles de la région. Il est inférieur de 1,8 point au taux régional. Sous le double effet d'une population active qui augmente rapidement et d'une forte attractivité de la main-d'œuvre des communes environnantes, les actifs du Choletais peinent parfois à trouver un emploi, particulièrement les actifs les plus qualifiés. De nombreux actifs qui résidaient dans la communauté d'agglomération en 1990, l'ont quitté au cours de la période 1990-1999. Un tiers de plus que d'actifs qui sont venus y habiter. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont concernées. Les cadres et les agents de maîtrise ou techniciens (les « professions intermédiaires ») sont proportionnellement très nombreux à quitter le territoire. En sens inverse, les arrivées sont peu fréquentes. Le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a ainsi stagné entre 1990 et 1999 ; l'encadrement intermédiaire a nettement progressé bien qu'amputé par ces migrations. Les employés ont également beaucoup émigré, même s'ils sont de plus en plus nombreux sur le territoire, du fait du développement des services. Le bilan migratoire est presque équilibré pour les ouvriers, qui demeurent le premier groupe social. Ces migrations d'actifs révèlent les difficultés qu'éprouve une population jeune et bien formée à trouver localement des emplois de haut niveau. L'aire urbaine de Cholet compte seulement 4,2 % d'emplois correspondant au plus haut niveau de qualification, de type cadre, ingénieur en chef ou chef d'entreprise (« fonctions métropolitaines supérieures »). Soit moins que certaines aires urbaines de l'Ouest de taille voisine telles que Saint-Malo, Saintes ou Cognac, mais au même niveau que l'aire urbaine de Saint-Nazaire, de nature industrielle.

Des jeunes actifs de mieux en mieux formés

Le niveau moyen de formation des actifs de la communauté d'agglomération du Choletais diffère peu de celui des actifs français. Cette apparente similitude masque de profondes disparités selon les classes d'âge. Les plus âgés, 60 ans ou plus, sont très nombreux à n'avoir aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires. L'écart avec le niveau national commence à se réduire chez les 40-59 ans. Les 20-39 ans présentent une structure par diplôme très proche de l'ensemble des jeunes actifs français, à l'exception des diplômes les plus élevés, moins répandus. La plupart des moins

de 20 ans ont obtenu un diplôme (BEPC ou BEP pour l'essentiel), ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble de la France. Les jeunes entrent tôt dans la vie active : chez les 20-24 ans, 65 % sont actifs, soit douze points de plus qu'au plan national. L'apprentissage est bien développé, comme généralement en Pays de la Loire. Il concerne 3 % des salariés de la communauté d'agglomération. ■

Définitions

Aire urbaine : pôle d'emploi de taille conséquente (2 000 habitants et 5 000 emplois au minimum) qui recrute au-delà du périmètre stricto sensu de l'agglomération (en font partie toutes les communes dont au moins 40 % des actifs travaillent dans une autre commune de l'aire).

Espace à dominante rurale : en font partie les communes qui n'appartiennent pas à une ou plusieurs aires urbaines.

Zone d'emploi : plusieurs critères ont présidé à la définition de leur périmètre en 1983 : au moins 40 000 actifs (sauf exceptions), respect des limites régionales et cantonales, déplacements domicile-travail, migrations résidentielles, nature de l'activité économique, accès aux grands équipements. La zone d'emploi sert de cadre de référence pour les acteurs locaux de l'emploi et de la formation, elle est retenue pour l'éligibilité des territoires à certaines primes et aides territoriales européennes.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTRICE EN CHEF

Emmanuelle WALRAET

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Gabrielle PILET

SECRÉTAIRE DE FABRICATION

Hélène VERRON

MISE EN PAGE

Marie-Annick BRICARD

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 2,20 €

Photos : INSEE
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2004 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU02344
© INSEE Pays de la Loire - Janvier 2004

Abonnement annuel complet :
Études (mensuel) + Dossiers : 60 €
Abonnement annuel Études : 20 €

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452
(0,15 € la minute)